

**COMMUNIQUÉ**  
**Pour diffusion immédiate**

**Appel de projets locaux ou régionaux :**  
**Le Forum jeunesse de l'île de Montréal financera des initiatives réalisées « par et pour les jeunes »**

**Montréal, le 27 novembre 2009** – Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) met de l'avant un nouveau programme de financement afin de recevoir des propositions de projets destinés aux jeunes de 12 à 30 ans de la région. Ces initiatives locales ou régionales, développées par et pour les jeunes, pourront être financées jusqu'à un montant maximal de 50 000 \$.

« Cet appel de projets permettra au FJÎM d'injecter plus de 775 000 \$ dans le développement d'initiatives vouées à améliorer la qualité de vie des jeunes Montréalaises et Montréalais », s'est réjouie Laurence St-Denis, présidente du Forum jeunesse. « Ce programme de financement s'inscrit dans la continuité de nos priorités d'action et permettra de voir naître des projets qui ont un impact réel sur les jeunes, au cœur de leur communauté ».

Ces sommes proviennent du *Fonds régional d'investissement jeunesse* (FRIJ), administré par le Forum jeunesse en collaboration avec la Conférence régionale des élus de Montréal, et provient de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec.

Les projets pourront être déposés au FJÎM jusqu'au 15 janvier 2010. Les activités prévues dans le plan d'action des projets financés pourront débiter à compter du mois de mai.

Les organisations désireuses de mettre sur pied un projet peuvent se référer au site Internet du Forum jeunesse, au [www.fjim.org](http://www.fjim.org), afin de connaître les critères de financement, prendre connaissance du guide de dépôt d'une demande et remplir le formulaire.

Le Forum jeunesse de l'île de Montréal (FJÎM) est un organisme de concertation de la Conférence régionale des élus de Montréal représentant plus de 500 groupes jeunesse de la région. Ses 26 membres élus proviennent des milieux étudiant, socioéconomique, sociocommunautaire, des arts et de la culture, de l'environnement ainsi que des sports et loisirs. Il coordonne des projets et défend les intérêts des jeunes âgés de 12 à 30 ans. Le FJÎM est financé dans le cadre de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014.

- 30 -